

**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

INFORMATIONS DE L'EFFAT

Pour publication immédiate

FBT-09-069-ED

Paris, le 29 avril 2009

Les entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons ne devraient pas utiliser la crise actuelle pour revoir à la baisse leurs responsabilités sociales et environnementales

La lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur pour le mouvement syndical européen. Par ailleurs, le maintien des normes environnementales les plus élevées possible pour les travailleurs et leurs familles est une des priorités de l'EFFAT. Les syndicats ont le devoir de jouer un rôle actif dans le règlement des problèmes causés par le changement climatique. Le changement climatique n'est plus l'apanage des experts de l'environnement : il affecte à la fois les citoyens et les travailleurs, aussi ses implications concrètes sur les lieux de travail doivent être abordées dans le dialogue social et les négociations collectives.

Les représentants européens des syndicats des travailleurs du secteur 'alimentation, boissons, tabac' se sont réunis pour débattre des défis du changement climatique et ont tracé les premières lignes d'une évaluation globale de l'impact du changement climatique sur les lieux de travail et les travailleurs du secteur de l'alimentation et des boissons.

En effet, il existe peu de secteurs dont les emplois sont aussi directement affectés par le changement climatique à court et moyen terme comme le sont ceux du secteur agroalimentaire, dans la mesure où sa production dépend directement de facteurs climatiques. L'accès aux matières premières est essentiel à la pérennité du secteur agroalimentaire. Il est évident, au vu de la concurrence que se livrent désormais les produits alimentaires, les aliments pour animaux et le carburant pour l'accès aux matières premières, que l'industrie alimentaire devra s'adapter aux nouveaux paramètres. L'inflation, l'utilisation de matières alternatives, une innovation plus forte, l'adaptation des entreprises et la délocalisation des unités de production sont quelques unes des conséquences de la nouvelle donne.

Les intervenants de Danone et Tereos ont présenté les initiatives des entreprises visant à éliminer l'empreinte carbone liée à la production par l'amélioration des processus de production et par l'établissement de politiques actives de durabilité à travers le monde ainsi que des stratégies permettant aux entreprises agroalimentaires de saisir de nouvelles perspectives commerciales en intégrant la production de biocarburants dans leurs activités. Anne Panneels, de la CES, a présenté les stratégies trans-sectorielles actuellement mises en œuvre par le mouvement syndical européen afin de relever les défis que représentent les initiatives de l'UE sur le changement climatique pour les travailleurs et les lieux de travail.

1/2

2/2

EFFAT REGIONAL ORGANISATION WITHIN THE IUF - MEMBER OF THE ETUC

RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS 38 BTE 3 ■ B-1000 BRUSSELS ■ T + 32 (0) 2 218 77 30 ■ F + 32 (0) 2 218 30 18 ■ E-MAIL effat@effat.org ■ WEB www.effat.org

Les participants ont rappelé aux représentants du patronat que les entreprises ignoraient les futurs changements majeurs de l'opinion publique et étaient trop concentrées sur les objectifs financiers à court terme. Par conséquent, l'adaptation à court terme des stratégies des entreprises et des processus de production aura un impact dramatique sur les lieux de travail et les travailleurs et ne donnera lieu qu'à des indemnités limitées, à supposer que ce soit le cas.

Les participants ont convenu que des changements radicaux étaient inévitables et que le changement climatique pouvait également présenter de nouvelles opportunités même s'il menaçait certaines entreprises et certains lieux de travail. Harald Wiedenhofer, le Secrétaire général de l'EFFAT a déclaré : «les effets du changement climatique sur l'emploi et la cohésion sociale sont désormais des questions importantes dans les priorités des syndicats. Les politiques publiques nécessaires afin de lutter contre le changement climatique ainsi que les stratégies des entreprises visant à transformer le changement climatique en opportunité économique, auront inévitablement un impact sur l'emploi, les conditions de travail et les revenus des travailleurs du secteur alimentaire. C'est pourquoi les partenaires sociaux doivent être impliqués. Les travailleurs et leurs représentants doivent participer aux négociations et la mise en œuvre des politiques sur l'énergie et le climat dans les secteurs, dans les entreprises et les lieux de travail, aux niveaux national et de l'UE et par l'intermédiaire des Comités d'entreprise européens (CEE).»

Dans un contexte de crise financière et économique, un examen des plans de restructuration actuels et programmés à l'échelle européenne a souligné le besoin de rappeler aux entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons leurs responsabilités sociales. Ole Wehlast, le nouveau président élu du Bureau « Alimentation » de l'EFFAT, a insisté sur le fait que «les entreprises ne devraient pas se servir de la crise comme excuse à l'élaboration de politiques abusives de restructuration» et ajouté qu' «elles devraient au contraire aller au-delà de la situation actuelle et élaborer des stratégies afin de surmonter cette période difficile, conserver et former les employés et poursuivre leurs projets de façon à pouvoir anticiper et répondre avec succès à la demande et aux tendances futures».

FIN

Note à l'intention des éditeurs:

L'EFFAT défend les intérêts de plus de 2,6 millions de membres, affiliés à 118 organisations syndicales nationales implantées dans 38 pays européens et couvrant les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et du tourisme.

Contact: Codruta-Liliana Filip, Chargée des relations avec la presse pour l'EFFAT, tél.: +32 (0)2 209 62 60, e-mail: c-l.filip@effat.org

EFFAT REGIONAL ORGANISATION WITHIN THE IUF - MEMBER OF THE ETUC

RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS 38 BTE 3 ■ B-1000 BRUSSELS ■ T + 32 (0) 2 218 77 30 ■ F + 32 (0) 2 218 30 18 ■ E-MAIL effat@effat.org ■ WEB www.effat.org